

Envoyé en préfecture le 12/04/2025

Reçu en préfecture le 12/04/2025

Publié le 14/04/2025

ID : 074-217400704-20250408-D2025



Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie



D 2025 - 40

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	17
Conseillers votants :	21
Dont quatre pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 31 mars 2025

OBJET :
DÉCONSTRUCTION/RECONSTRUCTION DE LA BASE NAUTIQUE –
AUTORISATION A SIGNER LE
MARCHÉ DU LOT 18 –
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS -
ESPACES VERTS

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Pascale MORIAUD, maire,

PRESENTS : TRONCHON J. MEYRIER M.
de PROYART A. BAARSCH C. MORAND F.
ZANNI F. FICHARD B. STUBERT B.
CHANTELOT C. PLEynet J.P.
DENERVAUD M. BILLARD G. DIANA C.
RACINE FREIXENET M. GEROUDET A.
CHAMPEAU S.

EXCUSÉS : CHEVRON F. « pouvoir à
RACINE FREIXENET M. » QUERNEC-
GARIN C. « pouvoir à MORIAUD P. »
MATTERA A. « pouvoir à TRONCHON J. »
CHANTELOT L. « pouvoir à CHANTELOT
C. »

ABSENTS : ARNOUX R. CORNU C.

Est élue secrétaire de la séance : STUBERT B.

Madame le maire rappelle au conseil municipal sa délibération n° 2024 – 78 du 08 octobre 2024 l'autorisant à signer les marchés de travaux de la déconstruction/reconstruction de la base nautique et décidant de relancer une procédure de marché à procédure adaptée pour le lot 18 – aménagement extérieurs – espaces verts, déclaré infructueux.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié sur AWS et au BOAMP le 21 janvier 2025,

Vu le rapport d'analyse des offres établi par le cabinet atelier Wolf Mugnier architectes, maître d'œuvre, dont l'estimation s'élevait à 207 889.61 € HT,

Envoyé en préfecture le 12/04/2025
Reçu en préfecture le 12/04/2025
Publié le 14/04/2025
ID : 074-217400704-20250408-D2025_40-DE



après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Madame le maire à signer le marché public du lot 18 – aménagements extérieurs - espaces verts pour l'opération déconstruction/reconstruction de la base nautique avec la société SAEV, dont le montant s'élève à 237 009,48 € HT.

PRÉCISE que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal 2025.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire
Brigitte STUBERT

Le maire
Pascale MORIAUD

